

CONTRAT D'UNE EXPLOITATION DE LICENCE IV

EXPOSE DES MOTIFS

Par acte authentique en date du 17 juin 2005, la SCI FAMAS représentée par ses co-gérants a acquis des murs commerciaux sis à PARIS (75004) 5, rue Ferdinand Duval.

En outre Monsieur Raphael CAMP a acquis la LICENCE IV qui était affecté à ce fonds.

Par acte sous seing privé en date du 6 mars 2015 la SCI FAMAS 2005 a conclu un bail commercial avec la société SDN2.

Ce bail a une durée de neuf années entières consécutives à compter du 1^{er} mars 2015.

Monsieur Raphael CAMP souhaite donner cette licence en exploitation à la société SDN2.

Les parties se sont rapprochées pour se faire.

Ceci exposé il est passé au contrat :

ENTRE :

Monsieur Raphael CAMP
Demeurant 18 rue José Maria de Heredia 75007 PARIS

ET

La société SDN2
SAS au capital de 6.000 euros
Dont le siège social est 5, rue Ferdiand Duval 75004 PARIS
SIREN 809109101
Représentée par sa présidente Madame Nadine SEIGNEUR épouse PLAZA

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 :

Monsieur Raphael CAMP donne en exploitation la licence IV dont il est titulaire à la SAS SDN2 représentée par sa présidente Madame Nadine SEIGNEUR épouse PLAZA.

Rc *MP*

ARTICLE 2 :

Monsieur Raphael CAMP garantit qu'il est titulaire de la Licence IV.

Monsieur Raphael CAMP conserve la propriété de la licence IV qui n'est ni transférable ni cessible.

ARTICLE 3 :

Il est expressément convenu entre les parties que l'exploitation de cette licence IV par la société SDN2 est donnée pour toute la durée du bail et de ses éventuels renouvellements du local sis 5, rue Ferdinand Duval 75004 PARIS sauf en cas de redressement ou liquidation judiciaire du locataire qui entraîne la suppression immédiate de l'autorisation d'exploitation de la Licence IV sans aucune autre formalité.

ARTICLE 4 :

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties font élection de domicile en leur demeure respective.

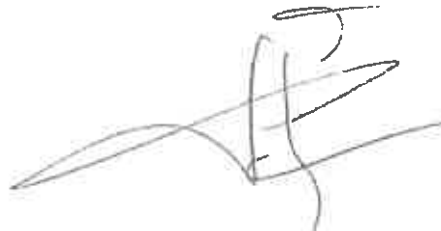
ARTICLE 5 :

Les parties font attribution de compétence aux tribunaux de Paris en cas de litige.

FAIT à PARIS le 6 MARS 2015



Monsieur Raphael CAMP



Madame Nadine SEIGNEUR épouse PLAZA